



LE SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE L'ALLIER (SMEA)

recrute un ou une

CHARGE(E) DE MISSION « CAPTAGES PRIORITAIRES »

Contexte :

Le Syndicat Mixte des Eaux de l'Allier (SMEA) a été créé en 1992 à l'initiative du Conseil général de l'Allier et des collectivités distributrices d'eau potable afin de sécuriser l'alimentation en eau potable à l'échelle du département. Les collectivités sont adhérentes au SMEA, et ce dernier couvre la quasi-totalité du département.

En 2009, le Grenelle de l'Environnement a classé 10 captages d'eau potable du département « prioritaires » pour lesquels il convient d'assurer la mise en œuvre d'une démarche de prévention. Ces captages présentent une vulnérabilité vis-à-vis des pollutions diffuses par les nitrates et les produits phytosanitaires et/ou présentent un caractère stratégique au regard de la population desservie.

Ces 10 captages concernent 5 syndicats d'eau (SIVOM Sologne Bourbonnaise, SIVOM Val d'Allier, SEA Rive Gauche Allier, SIAEP Rive Droite Allier et le SMEA). Par souci d'efficacité, le SMEA assure l'animation générale de la démarche de prévention dite « contrat territorial » pour le compte des 4 autres syndicats. L'animation agricole est quant à elle assurée par la Chambre départementale d'Agriculture. Le SMEA et la Chambre d'Agriculture sont co-maitres d'ouvrage du contrat territorial.

Le contrat territorial actuel est établi pour la période 2023-2025. Il s'agit de la deuxième phase de mise en œuvre de la stratégie territoriale définie pour 6 années (2020-2025) et fait suite à la première programmation 2020-2022.

Objectifs :

- Proposer une stratégie de reconquête de la qualité de la ressource de manière concertée avec la Chambre d'Agriculture et l'ensemble des membres du comité de pilotage ;
- Engager les démarches opérationnelles permettant la mise en œuvre du programme d'actions tel que défini pour chaque captage dans le cadre de la programmation 2023-2025 ;
- Accompagner les acteurs parties prenantes de la démarche et notamment pour l'animation générale avec les syndicats d'eau ;
- Rendre compte à l'ensemble des partenaires techniques et financiers, membres du Comité de pilotage, de l'état d'avancement de la démarche.

Missions :

- Assurer l'animation générale de la démarche d'amélioration de la qualité des ressources en eau telle que définie dans la programmation 2023-2025 :
 - animation territoriale,
 - mise en œuvre des actions,
 - instruction administrative du programme PSE (paiements pour services environnementaux),
 - suivi et analyse des résultats de la qualité de l'eau,
 - coordination avec la Chambre d'Agriculture,
 - concertation et partage des informations avec l'ensemble des membres du comité de pilotage,
 - communication ;
- Préparer et animer les réunions du comité de pilotage et de certaines commissions techniques s'il y a lieu ;
- Assurer l'évaluation, le suivi et le bilan des actions (suivi des indicateurs, rédaction de rapports d'activités) ;
- Assurer le suivi administratif et financier des actions transversales et coordonner l'ensemble des dossiers ;

- Assurer une veille sur les actions menées et participer aux différents réseaux d'acteurs
- Représenter le porteur de projet localement.

Principaux interlocuteurs :

- Syndicats d'eau potable et EPCI ;
- Agence de l'eau Loire Bretagne ;
- Chambre d'Agriculture ;
- Services de l'Etat : DDT, ARS, DREAL, DRAAF ;
- Conseil départemental ;
- CLE du SAGE Allier aval ;
- Coopératives, négoce agricoles, agriculteurs ;
- Particuliers.

Profil :

- Formation minimum BAC + 2 dans les domaines de l'eau et de l'environnement ;
- Expérience professionnelle en pilotage de projet appréciée ;
- Bonne connaissance des problématiques liées à la qualité et à la protection de la ressource en eau ;
- Connaissance dans le domaine administratif et juridique de l'eau ;
- Connaissance du monde agricole ;
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales, des procédures administratives et réglementaires ;
- Pratique du SIG (QGIS) appréciée ;
- Qualités d'animation et d'organisation de réunions ;
- Très bonne qualité relationnelle, diplomatie et sens de la concertation ;
- Bonne capacité d'analyse et rédactionnelle ;
- Déplacements à prévoir : disponibilité et Permis B nécessaire (véhicule de service).

Conditions :

- Contrat de projet (30 mois) ;
- Prise de poste souhaitée au 15 juin 2023 ;
- Poste basé à MOULINS (département de l'Allier) ;
- Temps de travail : 39 heures (avec RTT) ;
- Horaires fixes imposés du lundi au vendredi ;
- Travail seul ou en équipe ;
- L'activité peut s'exercer le cas échéant en dehors des heures d'ouverture de l'établissement ;
- L'activité dépend directement du siège du SMEA mais le poste est délocalisé dans les locaux du BDQE (servie du Conseil Départementale de l'Allier) - Possibilité de réunions à l'extérieur sur tout le département voire au-delà ;
- Moyens à disposition : matériel informatique, téléphone, véhicule de service ;
- Autres avantages : CNAS, COS.

Candidature :

Les candidatures (lettre de motivation + CV) doivent être déposées au plus tard le **MERCREDI 26 AVRIL 2023** par courrier au siège du SMEA – 4 rue Marie Laurencin – BP 78 – 03400 YZEURE ou par mail à l'adresse smea2@wanadoo.fr